

Crozon, le 21 septembre 2016

LE MAIRE DE CROZON

à

Madame Marie-Christine LEDERDEZ  
Présidente  
ADELISO  
La Palue  
29160 CROZON

Affaire suivie par Daniel MOYSAN,  
Maire de Crozon

N/réf : DM-ME-649 (09-2016)

PJ : 4

LR AVEC AR n° 1A12955029814

Madame la présidente,

J'ai bien reçu votre lettre du 1<sup>er</sup> septembre courant et je vous en remercie. Dans ce courrier, vous faites état de deux situations qui vous préoccupent :

- ⚡ d'une part, le Loc'h que vous qualifiez « d'égout à ciel ouvert » ;
- ⚡ d'autre part, la qualité des eaux de baignade sur la partie de la plage de Morgat concernée directement par le Loc'h.

### 1) Le jugement sur le Loc'h : « Le Loc'h égout à ciel ouvert » ?

En ce qui concerne ce premier point, je peux vous affirmer que ce jugement est faux et contredit par les analyses dont vous trouverez copies ci jointes (étude DCI réalisée cet été et résultat du prélèvement en date du 30 août 2016 dans le cadre d'une procédure d'autocontrôle).

J'ajoute que ces analyses complémentaires ont été réalisées dans le loc'h en point bas de la rue des Déportés dans le cadre du dossier en desserte en assainissement de ce quartier. Vous constaterez à la lecture des analyses effectuées (en pièces jointes) qu'aucune pollution d'origine humaine n'a été détectée.

Faisant référence à des articles de journaux, vous affirmez que je suis au courant du problème. Morgatois de naissance, cette situation ne m'est, en effet, pas inconnue pas plus que de la population Morgatoise.

Il n'en demeure pas moins réel, pour revenir à l'actualité de votre courrier, qu'après les grandes marées d'août, un fort dégagement de mauvaises odeurs émanaient du Loc'h, ruisseau qui s'écoule sur la plage de Morgat au niveau de la cale d'accès secours face à la brasserie « les flots ».

.../...

Ce phénomène ancien qui je le rappelle est relativement récurrent en période sèche trouve vraisemblablement son origine dans la remontée d'algues avec l'eau de mer dans le Loc'h. N'oubliez pas que le terme breton de Loc'h se traduit en français par Lagune (« étendue d'eau à salinité variable, séparée de la mer par un cordon littoral »), espace où se mélangent des eaux de mer et de terre du ruisseau. Ces algues, piégées dans le lit de ce ruisseau, ne peuvent s'en échapper compte tenu du faible débit d'eau, puisque ce ruisseau n'est alimenté que par les pluies provenant du bassin versant en amont (Rundaoulin et Kerbasguen). Dans ce milieu extrêmement pauvre en oxygène, la dégradation des algues laisse échapper une odeur d'hydrogène sulfuré dont se plaignent avec vous, à juste titre, les riverains.

A la lecture de ces analyses, il n'apparaît donc pas de pollution majeure d'origine humaine, rue de Penfrat « On ne peut pour autant en conclure avec certitude l'absence de problèmes de raccordement.....pour s'assurer de la conformité des branchements particuliers au réseau d'assainissement collectif..., seul un programme de contrôles de branchements exhaustif permettrait de garantir 100% de conformité » (conclusions du rapport page 26). Fort de cette conclusion et suite à une rencontre avec la Police de l'eau, j'ai décidé de réaliser très rapidement un contrôle exhaustif des raccordements du secteur.

## **2) La qualité des eaux de baignade :**

En ce qui concerne ce second point, je suis au regret de vous dire une nouvelle fois que vous êtes dans l'erreur. Les analyses d'eaux de baignade réalisées tout au long de la saison estivale ont révélé une eau d'excellente qualité. Le jour de votre manifestation, une analyse effectuée plage du Loc'h a donné comme résultat « pas de détection de pollution » (compte rendu d'analyse sur la plage du Loc'h du 30 août 2016 joint).

Vous affirmez, par ailleurs, qu'aucune action n'est intervenue sur aucune de vos deux préoccupations. Vous me permettrez de trouver ce jugement un peu hâtif et pour le moins léger. Vous oubliez les travaux réalisés lors du dernier mandat visant à faciliter les échanges entre eaux d'origine maritime et celles d'origine terrestre, ignorant ainsi l'impact positif des travaux réalisés. A cet effet, vous voudrez bien prendre acte de la forte diminution des inondations, ce sujet fait toujours l'objet de toute notre attention.

J'observe à ce propos que le Conseil Départemental qui devait réaliser des travaux d'importance sur l'ouvrage d'art autorisant une plus grande fluidité des échanges permettant d'augmenter la circulation des eaux du ruisseau et donc de diminuer le temps de stagnation des algues et déchets végétaux dans le ruisseau, ont été reportés sine die.

Ceci étant posé, je vous concède aisément qu'il y a toujours des améliorations à apporter à toute situation y compris celle que vous évoquez. La collectivité envisage, pour supprimer ou tout au moins réduire ces nuisances de procéder :

- ✓ d'une part, à une action ponctuelle de curage du lit du ruisseau pour le désencombrer des algues et vases. Je vous signale à ce propos que la décision d'autoriser une telle action est du ressort exclusif de l'administration avec les délais que cela suppose. Nous instruisons cependant un dossier et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite réservée à ce projet d'amélioration ;
- ✓ d'autre part, la mise en place d'un clapet en amont de la zone incriminée, dont l'emplacement exact reste à déterminer, permettrait de stocker une certaine quantité d'eau en période pluvieuse. Ensuite, des lâchers en période sèche, un peu à la manière d'un barrage, pourraient être de nature, par un effet de chasse, de vider le lit lorsque celui-ci viendrait à s'obstruer ; ceci, bien évidemment, devront faire l'objet d'une étude et d'une validation par le service Police de l'eau de la DDTM, s'agissant d'un secteur classé en zone humide.

.../...

- ✓ enfin, pour aboutir à une exhaustivité de la stricte conformité du réseau d'assainissement et conformément aux directives préfectorales, une campagne de contrôle des installations sera effectuée aboutissant à des mises en demeure de mise en conformité.

J'espère avec ces quelques propos avoir apaisé vos légitimes craintes relatives à la qualité des eaux de baignade et à l'inaction de mon équipe municipale. Je souhaite que les techniciens de la municipalité qui se dévouent tant et plus tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la saison estivale soient épargnés par vos invectives.

Enfin pour terminer, je m'adresse à vous, Monsieur Cardon. Vous avez affirmé, devant témoins, que « vous aviez surpris un jour un camion qui dépotait des eaux usées dans le Loc'h ». Je souhaite que vous me relayiez cette information avec le plus de renseignements possibles car je n'imagine pas un seul instant qu'un défenseur de la biodiversité et de l'environnement, lanceur d'alertes de surcroît, tel que vous soit demeuré sans réaction face à un tel acte répréhensible, fortement punissable par le code de l'environnement, et tout à fait inexcusable ..... sauf à accepter d'endosser un soupçon de complicité. Une prompt réponse sur ce sujet m'agrèerait.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie de bien vouloir croire, Madame la présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le maire  
*Daniel Moysan*

Daniel MOYSAN

Copie :

- M. Bernard MUSSET, Sous-Préfet de Châteaulin
- M. Guillaume HOFFLER, DDTM
- Brigade de proximité de gendarmerie de Crozon
- chrono

**CROZON**

**MORGAT (LE LOC'H)**

Classement UE 2015

Eau d'excellente qualité



European bathing water quality in 2015

Excellent bathing water quality

**Résultats 2016**

	02 juin	17 juin	01 juil.	15 juil.	27 juil.	11 août	26 août
	12:40	11:55	10:46	10:00	10:09	11:50	11:22
Entérocoques /100ml (MP)	<15	<15	<15	<15	<15	<15	15
Escherichia coli / 100ml (MP)	<15	<15	<15	<15	<15	15	77
Interprétation sanitaire	1	1	1	1	1	1	1

eau de bonne qualité		high-quality water
eau de qualité moyenne		average-quality
eau de mauvaise qualité		low-quality

La qualité de l'eau de baignade peut varier en fonction de la pluviométrie, de la courantologie et des pollutions accidentelles naturelles (cyanobactéries) ou anthropiques (eaux souillées).

Si les résultats ne sont pas conformes, la baignade peut-être limitée ou momentanément interdite.

The quality of bathing water may vary according to the rainfall, the current and the natural (cyanobacteria) or human-made (waste water) pollution.

If the results are non-compliant, the bathing could be limited or momentarily forbidden.

Informez-vous !

Évitez de vous baigner et pêcher après un orage.

Apprivoisez le soleil.



Get informed !

Avoid bathing and fishing after a storm.

Protect yourself from the sun.

<http://baignades.sante.gouv.fr>

Pour le Directeur,  
L'ingénieur général du génie sanitaire,

Brigitte YVON

# Compte rendu d'analyse - Crozon-Eau de mer

## Identification et localisation

Analyste : Rozenn Taladun  
Valideur : Rozenn Taladun  
Plage : Le Loc'h  
Nom du préleveur : saliou  
Numéro d'échantillon : 300816-10  
Type d'eau : Eau de mer  
Motif prélèvement : Auto contrôle  
Date de prélèvement : 30/08/2016 à 08:20

## Pluviométrie

Date de l'alarme pluviométrique : 00/00/0000 à 00:00  
Quantité :

## Conditions du prélèvement et de l'analyse

Coef. Marée : 73  
Etat de la marée : Marée basse ascendante  
Vent : N - Force : 1  
Température de l'eau : 14°C  
Date de réception de l'échantillon : 30/08/2016 à 14:00  
Météorologie : Soleil  
Méthode d'analyse : Impédancemétrie  
Volume d'eau : 100ml  
Escherichia coli : 62u/100ml  
Enterococci fécaux : 22u/100ml  
Lieu d'analyse : Corniguel

## Conclusions et commentaires

Commentaire d'analyse :

Commentaire de validation :

La conclusion est :



Pas de détection de pollution

Légende :



Inférieur au seuil de détection



Pas de détection de pollution



Dégradation de la qualité



Risque de pollution

SURVEILLANCE DES EAUX DE B.

	26-mai	02-juin	09-juin	17-juin	22-juin	23-juin	28-juin	30-juin	01-juil	05-juil	07-juil	08-juil	12-juil	15-juil	18-juil	19-juil
Le Guern	ARS				ARS											
Aber	ARS + Surf		Surf		ARS	Surf					ARS + Surf				Surf	
Postolonnec	ARS				ARS		SAUR		SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR		SAUR
Portzic		ARS		ARS					ARS					ARS		
Morgat. Toul an Trez		ARS		ARS			SAUR		ARS+SAU	SAUR		SAUR	SAUR	ARS+SAUR		SAUR
Morgat. Le Loc'h		ARS		ARS			SAUR		ARS+SAU	SAUR		SAUR	SAUR	ARS+SAUR		SAUR
Morgat. Kador		ARS		ARS			SAUR		ARS+SAU	SAUR		SAUR	SAUR	ARS+SAUR		SAUR
La Palue	Surf		Surf			Surf		L			Surf		L		Surf	
Lostmarc'h	Surf		Surf			Surf		L			Surf		L		Surf	
Goulien		ARS		ARS			SAUR		ARS+SAU	SAUR		SAUR	SAUR	ARS+SAUR		SAUR
Kersiguénoù		ARS		ARS					ARS					ARS		
Kerloc'h (Camaret)		ARS							ARS							
Trez-Rouz		ARS		ARS			SAUR		ARS+SAU	SAUR		SAUR	SAUR	ARS+SAUR		SAUR

Interprétation des résultats :

	Pas de détection de pollution - Bonne qualité
	Dégradation de la qualité - Qualité moyenne
	Risque de pollution - Mauvaise qualité

- ARS Contrôle réglementaire effectué par l'Agence régionale de Santé (Labocéa)
- SAUR Autosurveillance complémentaire réalisée dans le cadre du programme OMER (SAUR)
- L Contrôle effectué par Labocéa à la demande de la commune sur les zones de loisirs nautiques (Labocéa)
- Surf Contrôle effectué par Surfriider Foundation et le Parc naturel marin d'Iroise (Labocéa)

GNADE 2016

21-juil	22-juil	26-juil	27-juil	29-juil	02-aout	05-aout	09-aout	11-aout	12-aout	16-aout	19-aout	23-aout	24-aout	26-aout	30-aout	02-sept.
ARS					ARS											
ARS					ARS	Surf				ARS+Surf						
ARS	SAUR	SAUR		SAUR	ARS+SAUR	SAUR	SAUR		SAUR	RS + SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	
			ARS					ARS						ARS		
	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR		ARS+SAUR	SAUR	
	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR		ARS+SAUR	SAUR	
	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR		ARS+SAUR	SAUR	
						Surf				L+Surf						
						Surf				L+Surf						
	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR		ARS+SAUR	SAUR	
			ARS					ARS						ARS		
			ARS											ARS		
	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR	ARS	SAUR	SAUR	SAUR	SAUR		ARS+SAUR	SAUR	